



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Le ministre utilise le suicide de Christine Renon pour imposer les EPEP et le statut de directeur : honteux et inacceptable !

L'ensemble de la profession exprime ce 3 octobre son émotion suite au suicide de Christine Renon, mais aussi sa colère et son indignation.

Comme l'explique notre collègue, c'est la dégradation des conditions de travail découlant de l'avalanche de contre-réformes, qui l'a conduit à ce geste désespéré. Il fait suite à celui de notre collègue Jean Willot et de plusieurs autres collègues qui n'en peuvent plus. A l'image de ce qui a pu se produire à France-Télécom, ce suicide est la conséquence directe des contre-réformes ministérielles.

Dans son courrier, elle dénonce l'avalanche de tâches ne relevant pas des missions des directeurs (définies dans le décret de 1989), les quotités de décharge de direction insuffisantes, les problèmes liés à la relation avec le périscolaire, mais aussi les APC inutiles et épuisants, ainsi que la semaine de 4,5 jours à Pantin.

3 octobre : mobilisation dans toute la France en hommage à Christine Renon et pour défendre les revendications !

Face à ce courrier, face à la colère qui s'exprime depuis plusieurs jours, et particulièrement ce 3 octobre, avec des rassemblements et des écoles fermées partout en France, face aux milliers de collègues rassemblés aujourd'hui à Bobigny à l'appel des organisations syndicales de Seine Saint-Denis (SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Éducation, SUD Éducation, SE-UNSA, SGEN CFDT et CNT), que répond le ministre ?

Entend-il répondre aux problèmes soulevés dans ce courrier et par les revendications portées par les collègues ? En aucun cas !

La réponse du ministre : les EPEP et le statut de directeur supérieur hiérarchique

Pire, utilisant de manière honteuse le suicide de notre collègue, et à travers le projet de loi préparé par la députée Cécile Rilhac, le ministre entend regrouper les écoles, les transformer en établissements publics de l'enseignement primaire (EPEP) et mettre en place un statut de directeur supérieur hiérarchique.

Il prétend même associer les syndicats à ce projet à travers un comité de suivi !

.../...

.../...

Quelle provocation, alors qu'il a été contraint, il y a quelques mois de retirer l'article sur les établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) de la loi sur l'école de la confiance face la mobilisation des enseignants !

Transformer les écoles en EPEP et mettre en place un statut de directeur supérieur hiérarchique aurait pour effet immédiat de réduire de manière drastique le nombre de directeurs d'écoles et ne ferait que les exposer davantage en les transformant en personnels chargés de faire passer les contre réformes !

Le SNUDI-FO appelle les personnels à se réunir pour exiger l'abandon de ce projet

Le courrier de notre collègue ainsi que les rassemblements et les grèves du 3 octobre appellent des réponses mais le SNUDI-FO ne peut accepter l'utilisation de son suicide pour relancer un projet de statut de directeur supérieur hiérarchique et d'EPEP déjà rejetés par les personnels à plusieurs reprises.

Le SNUDI-FO revendique :

- ▶ l'augmentation des quotités de décharges de direction ;
- ▶ l'amélioration du régime indemnitaire des directeurs ;
- ▶ la mise en place d'une aide administrative à temps complet et dans le cadre d'un emploi statutaire de fonctionnaire dans toutes les écoles ;
- ▶ le rétablissement d'un calendrier national avec le retour de la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les communes ;
- ▶ l'arrêt des APC ;
- ▶ la protection inconditionnelle des enseignants par la hiérarchie.

Le SNUDI-FO appelle les collègues à se réunir pour réaffirmer leurs revendications et exiger en réponse à la honteuse tentative du ministre : NON aux EPEP ! NON au statut de directeur supérieur hiérarchique !

Face à ce gouvernement sourd aux revendications qui enchaîne les contre-réformes, la confédération FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye.

Le SNUDI-FO appelle les personnels à préparer la grève à compter du 5 décembre

Le SNUDI-FO appelle les personnels à organiser les réunions et assemblées générales pour préparer la grève pour le retrait du projet de mise en place d'une retraite par points, pour le maintien du code des pensions et de l'ensemble des régimes de retraites, pour la satisfaction de l'ensemble des revendications.

Montreuil, le 3 octobre 2019